

Synthèse

La *Situation des forêts du monde* – qui en est aujourd’hui à sa sixième édition – brosse un tableau du secteur forestier à l’échelle mondiale, en fournissant les toutes dernières informations concernant les activités et les faits nouveaux. Les contributions émanant d’organisations non gouvernementales (ONG), de personnes agissant en leur nom propre et de la FAO mettent en lumière les enjeux et les possibilités attachés à certaines questions d’actualité importantes. Le thème de l’édition 2005 – «réaliser les bénéfices économiques tirés des forêts» – reconnaît que la viabilité économique du secteur forestier est un préalable indispensable de la préservation des fonctions environnementales, sociales et culturelles de cette ressource.

SITUATION ET FAITS NOUVEAUX DANS LE SECTEUR FORESTIER

Ressources forestières

Mise à jour 2005 de l’Évaluation des ressources forestières mondiales. La FAO publiera à la fin de l’année le rapport principal de la mise à jour pour 2005 de l’Évaluation des ressources forestières mondiales (ERF 2005). Cette évaluation est centrée sur les principales tendances et s’appuie sur les éléments thématiques de la gestion durable des forêts issus des processus régionaux et écorégionaux liés aux critères et aux indicateurs. En considération de la nouvelle importance donnée aux moyens d’existence en milieu rural, au partage des bénéfices, à la sécurité alimentaire et à la façon dont les forêts contribuent à la réalisation de ces objectifs, la FAO a étendu les rapports ERF aux dimensions sociales, économiques et environnementales de la forêt.

Estimation des variations des stocks de carbone dans les forêts. Les récents résultats des débats internationaux sur les changements climatiques peuvent modifier la portée et les techniques des inventaires forestiers dans le monde entier. La *Situation des forêts du monde 2005* souligne que toutes les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sont tenues d’estimer et de notifier les variations des stocks de carbone dans leurs forêts; que le Protocole de Kyoto

établit des règles supplémentaires concernant l’observation et la comptabilisation de ces stocks; et qu’en vertu de dispositions spéciales du dispositif de mise en œuvre conjointe ou du Mécanisme pour un développement propre du Protocole (MDP), le contrôle du carbone dans les projets forestiers est obligatoire pour l’acquisition de crédits.

Les forêts secondaires dans les régions tropicales.

Bien que les chiffres diffèrent selon la définition adoptée, on estime qu’en 2002 les forêts dégradées et les forêts secondaires dans les régions tropicales d’Afrique, d’Amérique et d’Asie s’étendaient sur 850 millions d’hectares. La valeur des forêts secondaires (définies ici comme des forêts dont la régénération est généralement le fruit de processus naturels à la suite d’une grave perturbation de la végétation forestière d’origine), quant à leur capacité de réduire la pauvreté, de renforcer la sécurité alimentaire et de fournir des services écologiques, serait mieux reconnue si les forestiers et les décideurs en soulignaient davantage l’importance.

Les forêts et les arbres dans les petits États insulaires en développement.

Les forêts couvrent 75 millions d’hectares dans les petits États insulaires en développement (PEID), soit 63 pour cent de la surface émergée totale, mais le couvert forestier varie considérablement d’un pays à l’autre. Bien que le déboisement semble avoir ralenti ces 10 dernières années, le taux annuel moyen est encore élevé dans bon nombre de ces pays. Cela tient principalement à la conversion des terres boisées pour l’agriculture et les infrastructures (routes, ports et logements), et au développement du tourisme. En revanche, certains États ont enregistré une expansion de leur couvert forestier entre 1990 et 2000, essentiellement attribuable au reboisement. La *Situation des forêts du monde 2005* expose brièvement les enjeux liés à la mise en œuvre d’une gestion durable des forêts dans les PEID et identifie les possibilités de développement du secteur pour l’avenir.

De nouvelles sources de matières premières pour les industries d’Asie.

Les plantations d’hévéas,

de cocotiers, de bambous et de palmiers à huile, ainsi que les résidus agricoles, constituent de nouvelles sources de matières premières pour les industries asiatiques. En Malaisie, par exemple, les exportations annuelles des produits de l'hévéa sont évaluées à environ 1,1 milliard de dollars EU. Bien que le traitement commercial des fibres de cocotiers soit encore essentiellement destiné à la consommation locale, les produits de spécialité commencent à trouver des créneaux, tandis que les nouvelles technologies élargissent l'éventail des produits disponibles. Ces dernières années ont été marquées par une rapide expansion des plantations de palmiers à huile en Asie. Les progrès technologiques ont préparé la voie à des utilisations novatrices du bambou, par exemple sous forme de panneaux reconstitués. La paille, notamment celle du blé et du riz, est la fibre non ligneuse la plus utilisée dans la fabrication de pâtes et de papiers.

Le commerce international des produits forestiers non ligneux. Ce rapport présente les derniers résultats d'une étude en cours de la FAO sur la valeur, les tendances et les flux des échanges commerciaux internationaux de produits forestiers non ligneux (PFNL). Elle relève les problèmes qui existent au niveau de la collecte, de la compilation et de l'analyse des données sur le commerce, et qui sont dus par exemple à l'absence d'un accord entre les pays, les institutions ou les auteurs quant à la terminologie, et au fait que les PFNL pénètrent sur le marché en tant qu'ingrédients de produits composites, ce qui rend leur identification difficile. Entre 1992 et 2002, la valeur du commerce mondial de ces produits a été multipliée par 1,5. Avant de pouvoir inscrire la commercialisation des PFNL parmi les stratégies de réduction de la pauvreté, il est nécessaire d'examiner attentivement un certain nombre de questions, notamment celle du partage équitable des bénéfices.

Gestion, conservation et valorisation durable des forêts

La gestion durable des forêts et l'approche écosystémique. Les récents débats internationaux se sont concentrés sur les similitudes et les possibilités d'intégration du concept de la gestion durable des forêts, telle qu'exposée dans les «Principes forestiers» adoptés par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

(CNUED) d'une part, et celui de l'approche écosystémique, telle que définie par la Convention sur la diversité biologique (CDB) et appliquée aux forêts, d'autre part. La comparaison des principes sous-jacents de ces deux concepts révèle peu de différences, si ce n'est que la gestion durable des forêts s'applique essentiellement à un seul écosystème – la forêt –, tandis que l'approche écosystémique s'étend à un éventail d'écosystèmes. Intégrer la gestion durable des forêts et l'approche écosystémique pourrait permettre d'utiliser les mêmes indicateurs pour le suivi et la notification des progrès, ce qui allègerait les obligations des pays en matière de rapports. Cela favoriserait aussi une meilleure coordination au niveau de l'élaboration et de la planification des politiques, et permettrait un échange d'informations et de données d'expérience plus efficace pour améliorer les pratiques forestières. Au lieu de poursuivre le débat, il conviendrait désormais de concentrer les efforts sur la mise en œuvre, en mettant à profit les meilleures pratiques et les outils disponibles, tout en suivant de près les progrès.

La restauration des paysages forestiers. On constate une reconnaissance grandissante de la nécessité – en plus des approches traditionnelles de gestion durable des forêts – de restaurer les paysages dégradés, afin de garantir à long terme un patrimoine forestier en bon état, productif et biologiquement riche. Depuis le lancement du Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers en mars 2003, ce concept a été exploré en complément de la gestion durable des ressources forestières. Le caractère novateur de cette approche réside dans le fait que les différentes options sont abordées et pondérées au niveau du paysage, et dans son rejet de l'insistance à rétablir les paysages forestiers altérés dans leur état originel. La restauration des paysages forestiers part du principe qu'améliorer le flux des biens et des services offerts par la forêt exige la mise en équilibre des moyens d'existence et de la protection de la nature, dans le cadre de paysages dynamiques et multifonctionnels.

Foresterie et écotourisme. Le tourisme de nature et l'écotourisme se concentrent en grande partie dans les forêts – depuis l'observation de la faune jusqu'aux promenades dans les frondaisons, en passant par les randonnées en forêt –, avec des

avantages souvent considérables aux niveaux local et national. Le tourisme de nature et l'écotourisme constituent une incitation à protéger les forêts et la faune, et offrent la possibilité de produire des revenus sans puiser dans les ressources. S'il est géré de manière appropriée, l'écotourisme crée des emplois pour les communautés rurales qui ont peu de choix quant à leurs moyens d'existence. Toutefois, certaines formes d'écotourisme, considérées auparavant comme inoffensives, perturbent la faune, troublent les processus de reproduction et modifient le comportement des animaux sauvages. Ce rapport met en relief certains des aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels de cette industrie, et indique que sa récente expansion s'accompagnera de nouveaux défis et de possibilités nouvelles pour une gestion durable des forêts.

Biosécurité et essences forestières envahissantes.

Les inquiétudes quant à l'impact potentiellement négatif de l'introduction de nouvelles essences, de la sélection et de la modification génétique ont attiré l'attention sur la nécessité de mettre en place des cadres de réglementation et des politiques pour la gestion des risques. Les essences forestières introduites peuvent contribuer à soutenir les économies nationales et locales, et présenter un grand intérêt pour le milieu naturel et pour la société. Toutefois, lorsque leur utilisation ne fait pas l'objet d'une étude préalable suffisante et que la gestion *in situ* est négligée, certaines espèces peuvent envahir les zones adjacentes, donnant lieu à divers problèmes. De plus, avec un commerce mondial en expansion, une circulation accrue des personnes, et des services de quarantaine débordés, le nombre des introductions accidentelles devrait augmenter. Des informations fiables et une meilleure connaissance des effets économiques et environnementaux sont particulièrement importantes pour l'évaluation des risques.

La biotechnologie en foresterie. La plupart des activités de recherche d'intérêt public sur la biotechnologie forestière portent sur la biologie et la diversité des essences, des peuplements et des spécimens forestiers ou sur la multiplication, plutôt que sur la modification génétique. Plus des deux tiers des travaux sur la diversité génétique et sur la sélection effectuée à l'aide de marqueurs moléculaires sont

menés en Europe et en Amérique du Nord, tandis que 38 pour cent des programmes de recherche utilisant des techniques avancées de propagation sont conduits en Asie. La majorité des recherches sur la modification génétique dans les arbres forestiers sont effectuées dans les pays développés. Les outils utilisés pour la modification génétique sont généralement les mêmes qu'en agriculture, mais les perceptions et les applications diffèrent, en raison des aspects sociaux, culturels et environnementaux de la forêt et parce que la domestication des essences forestières est récente, contrairement aux espèces agricoles. La FAO procède actuellement à la première étude mondiale sur la biotechnologie en foresterie.

Les feux d'espaces naturels. Les feux non maîtrisés dans les forêts, les terres boisées et autres – généralement appelés feux d'espaces naturels – continuent de lever leur tribut de vies humaines, de détruire des biens et de modifier la composition et le fonctionnement de l'atmosphère. Ainsi, entre 300 et 400 millions d'hectares brûlent chaque année dans le monde, principalement en Afrique. Bien que la responsabilité de supprimer les incendies revienne aux pays et aux services nationaux de protection, la clé d'une action plus efficace dans les situations d'urgence réside dans l'établissement d'accords entre pays et au sein de ces derniers. Pour renforcer ce type de collaboration, la FAO et des partenaires travaillent avec les pays à l'élaboration d'instruments bilatéraux ou multilatéraux.

Questions institutionnelles

Tendances concernant la privatisation dans le secteur forestier. Les gouvernements ont souvent recours à des mesures de privatisation pour améliorer les résultats économiques, surtout depuis la fin des années 70. Cependant, les forêts n'ont pas été parmi les premiers biens à être privatisés, en raison notamment des sensibilités attachées à la souveraineté, d'une reconnaissance croissante de leur importance pour la protection de l'environnement et la fourniture de services à la société, ainsi que des risques élevés ou des faibles profits perçus. À partir des années 90, l'eau, la terre et les forêts sont devenues des objectifs de privatisation plus fréquents. Cette tendance est moins nette pour les forêts naturelles que pour les forêts plantées, sauf en Europe centrale et orientale, où les terres

forestières sont rendues à leurs anciens propriétaires. Par ailleurs, il est de plus en plus fréquent que des organismes privés et des ONG achètent des zones forestières et acquièrent des terres au titre de contrats de concession, à des fins de protection et de conservation.

Tendances dans l'administration des forêts. Face aux exigences de l'opinion publique qui réclame une meilleure reddition des comptes, une prise de décisions plus participative et une fourniture plus efficace des biens et des services, les administrations centrales des forêts délèguent de plus en plus de fonctions aux administrations locales. Les réformes modernes modifient la façon dont les secteurs des forêts et autres ressources naturelles sont gérés, rendant plus urgents l'établissement de partenariats, la mise en commun de l'information et la coordination des activités. Les nouvelles technologies, telles que l'imagerie par satellite, ainsi que les systèmes d'information géographique et d'aide à la décision, contribuent à améliorer le mode de fonctionnement des administrations. Dans ce processus, les personnels doivent apprendre à faire face à de nouvelles réalités et à maîtriser les nouvelles techniques. Des mesures doivent également être prises, afin que tous les niveaux de responsabilité aient accès aux connaissances et aux capacités nécessaires pour l'accomplissement de leurs tâches.

Respect des lois sur les forêts. Les gouvernements, avec l'aide des organisations internationales, des ONG et du secteur privé, poursuivent leur action en vue d'améliorer le respect des lois dans le secteur forestier. La plupart des initiatives partent du principe que les stratégies de contrôle ne peuvent plus s'appuyer sur le seul maintien de l'ordre, mais doivent aussi comporter des efforts pour rationaliser les cadres politiques et juridiques, encourager l'observation des règlements, améliorer les conditions d'emploi des agents d'exécution, mettre en œuvre des programmes d'éducation du public, et utiliser la réglementation des marchés nationaux et internationaux pour limiter la commercialisation de bois de provenance illicite.

Les forêts et le Protocole de Kyoto. Les règles en vertu desquelles les pays développés doivent mesurer et notifier leur utilisation des forêts et des

produits ligneux, afin de s'acquitter de leurs engagements au titre de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto concernant l'atténuation des changements climatiques, sont complexes et coûteuses à mettre en application. D'ici à 2008 – début de la première période d'engagement –, trois tâches importantes attendent les pays à cet égard: mettre à exécution les engagements généraux; surveiller et notifier les variations des stocks de carbone; traduire les engagements généraux concernant la réduction des changements climatiques en des lois, après l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. Ce rapport explore certaines questions fondamentales, notamment celle de la propriété du carbone stocké dans les forêts, les arbres et les produits ligneux.

Dialogue international en politique forestière

L'examen par les pays des questions de politique forestière internationale dans le cadre du système des Nations Unies a commencé à la fin de la seconde guerre mondiale. Depuis, le secteur forestier a considérablement évolué. Ces derniers temps, on constate une meilleure prise en compte de la contribution des forêts au développement durable, un renforcement de la coopération sur un éventail de questions complexes et une plus grande participation de la société civile à la prise de décisions. Les organismes d'exécution et de nombreux pays en développement sont néanmoins submergés par un nombre croissant d'appels à renforcer leurs efforts pour assurer une gestion durable des forêts. Les gouvernements sont également préoccupés par le nombre et le chevauchement des rapports à présenter au titre de divers processus internationaux. Malgré une évolution positive, le déboisement et la dégradation des forêts se poursuivent, tandis que les activités forestières illicites continuent de constituer un problème sérieux, qui contraint les spécialistes des forêts et les décideurs à se tourner vers d'autres secteurs pour trouver des solutions durables. Tout dialogue international futur sur les forêts devrait prévoir une base élargie d'experts auxquels faire appel, en particulier dans le domaine de l'agriculture et du développement de l'infrastructure, ainsi que dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et des transports. Environ 13 ans après la CNUED, les pays doivent soit donner un nouveau mandat et de nouvelles modalités de travail au processus du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), soit décider que le dialogue

entre le Groupe intergouvernemental sur les forêts (IPF), le Forum intergouvernemental sur les forêts (IFF) et le FNUF a donné tout ce qu'il pouvait et qu'il est temps de mettre en place d'autres tribunes, instruments et processus pour combler le vide.

Le XII^e Congrès forestier mondial. Le Gouvernement canadien a accueilli et organisé, en coparrainage avec la FAO, le XII^e Congrès forestier mondial à Québec, en septembre 2003. Quelque 4 000 participants venus d'environ 140 pays se sont penchés sur des questions afférentes au thème du Congrès «La forêt, source de vie», et à ses trois volets: des forêts pour les êtres humains; des forêts pour la planète; des êtres humains et des forêts en harmonie. Ce rapport présente l'Énoncé final du Congrès contenant une vision de l'avenir, des stratégies et les mesures à prendre pour assurer une gestion durable des forêts dans le monde entier. Les pays et les organisations sont invités à poursuivre les objectifs énoncés et à les promouvoir dans d'autres secteurs.

THÈMES D'ACTUALITÉ CHOISIS DANS LE SECTEUR FORESTIER

Accroître les avantages économiques tirés des forêts: nouvelles possibilités et évolution des enjeux

La prise de conscience des contributions économiques, sociales, culturelles et environnementales des forêts et de la foresterie s'est considérablement améliorée ces dernières années, mais le secteur reste affligé par un faible niveau d'investissement et des revenus limités. Comme la foresterie contribue pour une part relativement réduite à l'emploi et au revenu national, les décideurs donnent à ce secteur une faible priorité parmi les demandes concurrentes exercées sur des budgets limités. De ce fait, on tente actuellement d'établir la valeur de tous les produits et services, notamment de ceux qui se rapportent à l'environnement. Des efforts sont également déployés pour mettre en place des mécanismes de financement novateurs et des marchés pour ces services, en vue d'accroître les profits et d'encourager les investissements dans la gestion durable des forêts. La *Situation des forêts du monde 2005* passe en revue les moyens adoptés par les communautés, les gouvernements et le secteur privé pour accroître les avantages économiques offerts par les forêts. Elle indique également les

problèmes à résoudre pour que la gestion durable des forêts soit économiquement viable.

Réaliser les bénéfices économiques de l'agroforesterie

L'association des arbres aux cultures et à l'élevage est une pratique ancienne, mais plusieurs facteurs ont contribué à renforcer l'intérêt pour l'agroforesterie à partir des années 70: la détérioration de la situation économique dans une bonne partie du monde en développement; l'augmentation du déboisement tropical; la dégradation des terres sous l'effet de la pression démographique et le manque de terre; enfin, un intérêt croissant pour les systèmes d'exploitation agricole, les cultures intercalaires et l'environnement. La *Situation des forêts du monde 2005* souligne les avantages du recours à diverses pratiques d'agroforesterie, décrit certains des bénéfices ainsi procurés aux exploitants et à la société, et identifie les facteurs qui influent négativement sur le rendement. Elle relève la nécessité de renforcer la recherche pour quantifier avec précision les profits, promouvoir un plus vaste recours à ces pratiques et évaluer les effets des différentes politiques et leurs avantages et inconvénients. Une plus grande attention doit être accordée à l'identification des pratiques les plus appropriées pour les femmes et les populations défavorisées, ainsi que des moyens permettant de reproduire les interventions efficaces sur une plus grande échelle pour atteindre davantage de ménages.

L'économie de la dendroénergie

Au cours de la dernière décennie, les politiques destinées à encourager l'utilisation de l'énergie renouvelable ont pris de l'importance, en contribuant à réduire la dépendance à l'égard des sources d'énergie non renouvelables, comme les combustibles fossiles, et en tant qu'éléments des stratégies visant à endiguer le réchauffement de la planète. La dendroénergie reste la principale source d'énergie pour plus de 2 milliards de personnes dans les pays en développement. Elle devrait également gagner en popularité dans les pays développés dans les 20 prochaines années, grâce aux efforts mis en œuvre pour promouvoir la consommation d'énergie renouvelable. La *Situation des forêts du monde 2005* indique les points clés à examiner en vue de l'élaboration de nouveaux programmes

et politiques, en particulier la nécessité de tenir compte des forces économiques complexes qui influent sur la consommation et la production de dendroénergie. La façon dont les pays pourraient développer le secteur de la dendroénergie pour réaliser des buts et des objectifs stratégiques de caractère général y est également illustrée.

Les mesures tarifaires et non tarifaires dans le commerce des produits forestiers

Les préoccupations relatives à la dégradation des forêts et à la perte du couvert forestier accentuent la pression exercée sur les gouvernements, le secteur privé et les institutions internationales pour que soient traités les effets du commerce sur l'environnement et leur interaction, et plus spécifiquement leur lien avec la gestion durable des forêts. Bien que le commerce mondial des produits forestiers soit en expansion, il est influencé par des mesures commerciales qui varient considérablement d'un produit, d'une région et d'un pays à l'autre, notamment les droits d'importation, les restrictions à l'exportation, les normes techniques appliquées aux produits, les mesures sanitaires et phytosanitaires et les normes environnementales et sociales – par exemple la certification et la labellisation des produits. Lors de récents débats internationaux, il a été indiqué que le commerce peut avoir une incidence à la fois positive et négative sur la gestion durable des forêts, et il a donc été recommandé aux pays de suivre de plus près les effets des politiques commerciales. Lorsqu'ils tentent de diversifier leurs produits forestiers, les pays en développement et les pays en transition doivent instaurer des mesures d'incitation à l'échelle nationale, en mettant à profit les expériences conduites avec succès par d'autres pays dans l'élaboration de politiques nationales, mais en conformité avec les règles commerciales. Les systèmes de certification de la gestion des forêts et de labellisation des produits forestiers renforcent l'interaction entre le commerce et la gestion des forêts, malgré la persistance de plaintes concernant l'accès aux marchés et les parts de marché, notamment pour les produits forestiers en provenance des régions tropicales. Les mesures commerciales sont modifiées et ajustées pour répondre à des situations spécifiques concernant la production et les marchés, la plupart restant dans les limites des accords commerciaux mondiaux et régionaux. Les mesures qui dérivent

de préoccupations quant à la durabilité dans le secteur forestier continueront d'être évaluées en fonction des obligations commerciales spéciales au titre des accords multilatéraux sur l'environnement, et en fonction des règles commerciales mondiales et régionales.

Les forêts et la guerre, les forêts et la paix

En considération des conflits majeurs survenus en Afrique, en Amérique latine ainsi qu'en Asie du Sud et du Sud-Est, la *Situation des forêts du monde 2005* examine les raisons pour lesquelles de nombreux conflits violents se déroulent dans des régions boisées. Elle étudie les caractéristiques des récents affrontements armés, examine les liens avec la forêt, explore les questions liées aux situations après les conflits et présente une stratégie d'action. Les forêts offrent des lieux isolés où les rebelles peuvent se cacher, utiliser les ressources naturelles de valeur pour financer leurs activités et se livrer à des activités illégales lucratives, comme les cultures illicites et la contrebande. Certains peuvent avoir recours à la violence pour s'emparer des ressources naturelles ou parce qu'ils ont le sentiment d'être négligés ou maltraités. Souvent, les raisons changent avec le temps et unissent des aspects politiques, religieux ou ethniques à des motivations personnelles, qui peuvent être un désir de profit, de richesse, de prestige, de vengeance ou de sécurité, ou un sentiment de loyauté à l'égard de certaines personnes. Pour promouvoir la paix dans les régions forestières, il faut commencer par supprimer les causes du conflit avant qu'il n'éclate. Les hostilités armées peuvent avoir des retombées négatives et positives sur les forêts. Toutefois, dans les pays riches en forêts, la situation après un conflit représente presque toujours un grave danger pour cette ressource. La paix requiert des investissements dans une meilleure gouvernance et dans l'amélioration des moyens d'existence dans les régions forestières et montagneuses reculées, afin que ces régions ne constituent pas un terrain favorable à la violence. C'est ainsi seulement que les forêts peuvent prendre leur importance légitime par leur contribution sociale, culturelle, économique et environnementale à la vie de tous ceux qui en dépendent. ♦